



INFORMATEUR CORSE NOUVELLE  
SETTIMANALE CORSU

# SETTIMANALE CORSU D'INFORMAZIONE SETTIMANALE CORSU D'INFORMAZIONE



**BAPTISTE NATIVI**

## SUR LA CORDE SENSIBLE

INTERVIEW P5 À 8

1,75€

Photo Frédéric Bourreau-Micaelli



RÉSEAU CORSICA ÉNERGIE CITOYENNE  
VERS UNE ÉNERGIE  
RENOUVELABLE  
PARTAGÉE EN CORSE  
P18

KAMPÀ P2 • ÉDITO P3 • OPINIONS P4  
LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION P17  
LA CHRONIQUE DE JEAN CHIORBOLI P20  
CARNETS DE BORD P22  
ANNONCES LÉGALES P9



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

LA DÉMOCRATIE, C'EST SIMPLE:  
TU FERMES TA GUEULE  
ET TU VOTES QUAND ON TE LE DIT.

... ET TU VOTES CONTRE JE TE LE DIS.



BAPTISTE NATIVI

SUR LA CORDE SENSIBLE

P5 À 9



OPINIONS

LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION

ÉCO-ENVIRONNEMENT **RÉSEAU ÉNERGIE CITOYENNE CORSE**LINGUA **LA CHRONIQUE DE JEAN CHIORBOLI**

CARNETS DE BORD

ANNONCES LÉGALES

P4

P17

P18

P20

P22

P9

## ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE™

## RÉDACTION

Directeur de la publication – Rédacteur en chef :

**Paul Aurelli**

(Heures de bureau 04 95 32 89 95 – 06 86 69 70 99)

journal@icn-presse.corsica

Chef d'édition :

**Elisabeth Milleliri**

informateur.corse@orange.fr

(Heures de bureau 06 44 88 69 40)

1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction :**Eric Patris**

eric.patris-sra@icn-presse.corsica

(Heures de bureau 06 44 88 66 33)

## BUREAU DE BASTIA

1, Rue Miot (2<sup>e</sup> étage), 20200 BASTIA• **Secrétariat Bernadette Benazi**

Tél. 04 95 32 04 40 (Heures de bureau 06 41 06 58 36)

gestion@corsicapress-editions.fr

• **Annonces légales Albert Tapiero**

Tél. 04 95 32 89 92 (Heures de bureau 06 41 58 40 23)

al-informateurcorse@orange.fr

## CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia,

Tél. 04 95 32 89 95

Société locataire-gérante des titres et marques

Principaux associés : PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PMLD.

Fondateur Louis Rioni

CPPAP 1125 C 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR et de

l'Alliance de la Presse d'Information Générale

AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

## À MODU NOSTRU

## A scelta

**C**i semi! Saparemi dumenica à sera l'identità di quillu o di quilla chì sarà à i cumandi di u battellu «Francia» pà i cinqu'anni chì venini. S'è pà u prima ghjiru, a campagna prisidinziali hè stata loscia è senza passioni, quilla pà u sicondu tornu hà cunnisciutu di sicuru un ritimu sferenti, trà i meetings à diritta è à manca, eppo i passaghji ind'i media numarosi. L'uccasioni di veda i dui ultimi candidati in corsa pricisà di più u so prugramma pà u paesi. Prima, u Presidenti di a Republica attuali hà dicitu di musculà di più a so ghjamba manca, lancendusi in un'uparazioni di seduzzioni frà altru pà l'alittori di Jean Luc Mélenchon. Aldilà di i pruposti siciali pà migliorà u puteri di cumprà è pà magnà meghju com'è a criazioni di un «sceccu» alimentazioni, Emmanuel Macron, ùn fussi cà durante u so meeting in Marseglia, hà parlatu assai d'un sughjettu ch'ellu avia cumplitamenti missu da cantu fin'à avà: l'eculugia. Priurità di i priurità, hà cuminciatu à metta nant'à tola infini a problematica di u riscaldamentu climaticu, di a nicisità di riducia i nostri emissioni di gaz à effettu di serra è di fà cullà in putenza l'energii di rinnovu. Par andà più luntanu, hà fattu sapè chì, s'ellu duvia essa elettu torna pà cinqu'anni, numaria un Prima ministru direttamentu incaricatu di a pianificazioni ecologica, sustinutu da dui altri ministri, unu pà a pianificazioni energetica è l'altru pà a pianificazioni ecologica tarritorialli, par andà più in furia. Da u di à u fà... Pà contu soi, Marine Le Pen s'hè cuncintrata nant'à u puteri di cumprà è hà dicitu di rinfurzà un latu chì l'hà fattu difettu tempi fà: l'ecunomia. A candidata RN pruponi una calata forti di a TVA nant'à i prezzi di l'energia (carburanti, gaz, elettricità...) da 20 à 5,5 %. Pensa ancu à supprimà a TVA nant'à più di centu prudutti di prima nicisità, ch'ellu sighi pà l'alimentazioni o l'igieni. In tuttu, si trattaria di 100 miliardi d'auri ch'ella vularia «renda» à i Francesi. S'è i vantaghji à cortu andà si risintariani, ùn hè micca sicuru chì l'affari pudissi tena abbastanza, soprattutto s'è a Francia si cacciarà à pocu à pocu da a zona euro, o di calcosa chì si pudaria assumiglià à un schema simulì. Soca, u paesi si truvà cù un debbitu più impurtanti, senza risorzi di finanziamentu essenziali pà u so bughjettu. Ciò chì hè sicuru, hè ch'ella hè ghjunta l'ora di una scelta chì cambiarà u visu di a nazioni à longu andà. ■ **Santu CASANOVA**

**Vous** aimez écrire et/ou prendre des photos?**Vous** avez une bonne connaissance de la vie publique, culturelle, associative et sportive dans votre bassin de vie?**Vous** souhaitez mettre en lumière les initiatives qui y voient le jour?**Vous** vivez en Centre-Corse, dans le Cap, la région de Vico, celle de Bonifacio ou le Sartenaïs?**REJOIGNEZ L'ÉQUIPE CLP D'ICN**Écrivez-nous: [journal@icn-presse.corsica](mailto:journal@icn-presse.corsica)

# SI PASSA CALCOSA... ANNANT'A RETA

**La nature, dit-on, a horreur du vide.** Il en va sans doute de même des œufs et des boîtes de Petri. Ainsi bien sûr que de Twitter. C'est ainsi que nombre de ses experts en biologie, épidémiologie et prophylaxie, un peu désœuvrés depuis que la Covid-19 et les vaccins ne sont plus des sujets en tendance, ont récemment repris du service et retrouvé une occasion de dérouler toute l'étendue de leur science. Foin du virus émergent et de sa cohorte de variants -qui ne préoccupent désormais plus que les Chinois- et retour aux valeurs sûres à défaut d'être rassurantes. C'est donc la bonne vieille salmonelle, bactérie bien connue, largement documentée, qui est venue truster le devant de la scène, dans de nombreux pays, dans l'hémisphère nord comme dans l'hémisphère sud. Sauf en Ukraine, où la nouvelle a dû passer inaperçue, on se demande bien pourquoi. En soi, du reste, la contamination de produits alimentaires basiques (du jambon, du fromage, des choses très concrètes) ne soulève généralement que peu de passions. Tout au plus émet-on quelques considérations tièdes sur ce fameux progrès qui n'est pourtant pas parvenu, loin s'en faut, à nous prémunir de quelques bactéries. Mais cette fois, il en allait différemment. Pensez donc: des salmonelles dans des chocolats (dont des «œufs» vendus toute l'année), à quelques jours des fêtes de Pâques... quel choc! Il n'y a donc plus rien de sacré en ce monde?! La rumeur et la suspicion allant croissant, certains se sont mis à voir des colonies de bactéries dans tout ce qui est gras, sucré, et contient un tant soit peu de cacao, dont une pâte à tartiner qu'on s'arrache parfois littéralement les jours de promos sauvages. Nonobstant les démentis du fabricant, la défiance a persisté, suscitant de remarquables querelles d'experts ainsi que l'habituel lot de propos complotistes. Certains, par jeu, ont fait le rapprochement entre la fin annoncée du corps diplomatique français et la disgrâce qui s'est abattue sur des boules de chocolat fourrées censées constituer le clou des «réceptions de l'ambassadeur». Coïncidence? Allez donc savoir... ■ **EM**

**Nathalie Arthaud** @n\_arthaud · 18h  
 #Ferrero La contamination à la #salmonellose dans l'usine #Kinder belge a été signalée le 15/12. Les autorités britanniques ont donné l'alerte le 23/03. En France, le rappel des produits a été ordonné le 4/04. Lenteur bureaucratique ou espèrent-ils tenir jusqu'à Pâques ?

**A\_R\_M\_Y\_O** @leaarmykp01 · 17h  
 En réponse à @KakuseiMyo  
 Non techniquement ils le savaient depuis mi-décembre mais ils ont laissé trainé ça pour tenir jusqu'à PÂQUES pour éviter de perdre de la thune ! Ces enfoirés veulent nous empoisonner ! #salmonelle #honteakinder

**Debunker des Etoiles** @DeBunKerEtoiles · 18h  
 En réponse à @jadodu\_ et @KinderFR  
 Balaise, vous arrivez à voir des bactéries à l'œil nu, je suis impressionné !

**@Nucleophile\_**  
 En réponse à @katalanaaa @jadodu\_ et @KinderFR  
**Les colonies, elles, sont parfaitement visible et font exactement cette taille**

**Allan** @FreAllan14 · 18 avr.  
 En réponse à @FreeZy9999  
 Ce n'est pas de la salmonelle, si s'en serait, ça ne ferait pas des rond mais des trait.  
 Ce sont des simples trace de gras  
[twitter.com/KinderFR/statu...](https://twitter.com/KinderFR/status...)

**Sud Ouest** @sudouest  
**Des bulles blanches dans le Nutella inquiètent, Ferrero écarte tout lien avec la salmonelle**  
[sudouest.fr/france/des-bul...](https://sudouest.fr/france/des-bul...)

**Sacrifice De Masse** @Nibiru\_667 · 2h  
 Il y en a on dirait que #Nutella c'est un membre de leur famille. 🤔  
 Calmez vous un peu, vous allez pas mourir si il y en a plus. 😊  
 #Nutella #salmonelle #salmonellose

**Stelle\_Kiokette duBerry** @StelleKiokette · 18 avr.  
 Qu'est ce qu'il y aura aux réceptions de l'Ambassadeur pour remplacer les Ferrero rocher ? 🤔  
 Ah ! Il n'y aura plus d'ambassadeurs non plus !

## HUMEUR

# Billet de sortie pour le Quai

**A**nnoncée par Emmanuel Macron à la fin de l'année 2021, la réforme de la haute fonction publique a été actée par un décret paru le 18 avril au JO. Désormais, le «corps diplomatique» n'a plus d'existence propre. Le monde politique -hors Lrem- a déjà vertement réagi, que ce soit en dénonçant la menace du copinage ou la fin d'une tradition d'excellence. Des remarques frappées au coin du bon sens, même en cette période d'hystérie électorale.

Il n'en reste pas moins que, tous regroupés dans un «pot commun», les hauts fonctionnaires sont désormais considérés comme des pièces interchangeables, passant indifféremment et au gré des nominations, d'une ambassade à une inspection des Finances, une préfecture ou une autre de ces multiples niches que l'Etat réserve à ses serviteurs. Ce qui pose trois questions. Celle de la compétence, pour commencer; comment, par exemple, un inspecteur des Finances ou un préfet sauront-ils se comporter une fois en poste dans une capitale étrangère, sans formation spécifique à la diplomatie? Deuxième question, découlant de la première: quels seront le rôle et l'utilité réels d'un haut fonctionnaire nommé hors de ses cadres de référence? Troisième et dernière question, corollaire des deux premières: si la compétence à un poste n'est plus une exigence, si l'important est de nommer quelqu'un pour tenir la place, pourquoi limiter le pool des candidats possibles aux hauts fonctionnaires? On pourrait -on devrait, même- élargir sans limite, tant les savoirs universels courent les rues: Jojo, dettu U Sborgnò, atlante de comptoir au Bar des Sports de Penta-Acquatella, ne prouve-t-il pas tous les jours qu'il sait comment parler à Poutine? @VéganetteEspiegle257, twitta lambda, ne démontre-t-elle pas que sa manière d'établir et de prélever l'impôt est bien la meilleure? Sans négliger le fait que des youtubeurs à demi-débiles en guise de conseillers présidentiels, une influenceuse «attachée avant tout à l'humain» ou un pyromane pathologique\* nommés à la préfecture de Corse se révéleraient sans nul doute hautement distrayants. Comment? Je manque de diplomatie? ■ **Eric PATRIS**

\*tous ces exemples sont bien entendu pris au hasard



BAPTISTE NATIVI

# **SUR LA CORDE SENSIBLE**

Photo Frédéric Bourreau-Micaelli

**Après des études d'art, Baptiste Nativi aurait pu s'orienter vers la restauration de tableaux ou d'églises. Mais ce musicien, épris depuis son enfance du travail du bois et d'instruments à cordes, a finalement choisi la lutherie et, voilà trois ans, il a installé son atelier à Ajaccio.**

Propos recueillis par Frédéric BOURREAU-MICAELLI



Photos Frédéric Bourreau-Micelli

**D'où vous est venue cette passion pour la lutherie?**

Depuis tout petit, dès que j'ai commencé à apprendre à jouer de la guitare. Il y a aussi eu mon père, qui a toujours travaillé le bois car il a été menuisier dans sa jeunesse. Il m'a enseigné les techniques de base, à utiliser avec les quelques outils que l'on peut utiliser enfant. Je n'ai jamais arrêté, ni l'un ni l'autre, aussi bien la guitare que le travail du bois. Et puis, arrivé à un âge un peu plus avancé, je me suis mis en tête de croiser les deux pratiques. Je me suis donc mis à fabriquer des instruments de musique. Au début, c'étaient des jouets, et puis, petit à petit, c'est devenu de plus en plus sérieux pour finir par professionnaliser la pratique et devenir luthier.

**Comment se passe la formation pour devenir luthier?**

Il existe plusieurs options. Personnellement, j'ai opté pour une façon plus rustre dans le sens où j'ai pris au pied de la lettre l'expression «il faut forger pour devenir forgeron», car c'est en exerçant que l'on devient artisan. C'est comme ça que j'ai commencé, en prenant des morceaux de bois et des outils. Je n'ai pas fait seulement ça, car bien évidemment, j'ai travaillé aussi quelque temps chez un luthier à Marseille qui m'a enseigné la réparation et surtout un certain nombre de points essentiels. Il y a aussi certaines notions à avoir dans ce travail, comme une certaine rigueur, de la discipline, et le souci du détail qui est assez important. Cela étant, il existe aussi des écoles, et des stages de découverte ou de perfectionnement. En France, il y a l'Institut technologique européen des métiers de la musique [NDR: l'Itemm est un centre de formation aux

métiers d'art de la facture d'instruments et aux métiers du son] située au Mans et qui forme les futurs luthiers. Ensuite, il existe de nombreuses écoles réputées en Europe comme celle de Crémone, en Italie. Il y a aussi le chemin de l'autodétermination qui est la voie que j'ai choisie, dans laquelle on peut choisir une autre option comme les Compagnons du Devoir, qui marche très bien. Ou alors la voie de l'apprentissage, qui est plus cadrée et qui marche très bien, aussi. D'ailleurs, j'ai en ce moment avec moi, pour les deux prochaines années à venir, un apprenti âgé de 24 ans, qui apprend le métier de luthier et qui est payé grâce à une aide de l'Etat.

**Vous avez développé votre société en tant que jeune chef d'entreprise. A-t-il été facile de concrétiser un tel projet?**

Je pense que c'est avant tout de la patience, car il ne faut pas être pressé et prendre le soin de construire son entreprise étape par étape. J'ai la possibilité et la chance d'avoir un local dans lequel je peux effectuer mon travail sur ma propriété, ce qui représente quand même un gros avantage pour développer l'ensemble. Car si on peut éviter de s'endetter, c'est quand même pratique. Et puis il ne faut pas craindre d'être ambitieux, car c'est important si on veut faire grossir son projet au bon moment. Il ne faut pas hésiter et au pire, on redescend d'une étape plus tard et on voit venir. Le plus difficile, c'est de se créer une clientèle et d'être connu. De jouir d'une bonne réputation puisque dans mon métier, les gens doivent avoir confiance et pouvoir se dire qu'ils laissent leurs instruments entre de bonnes mains. Souvent, il m'arrive d'en avoir des précieux et

*«Le plus difficile, c'est de se créer une clientèle et d'être connu. De jouir d'une bonne réputation puisque dans mon métier, les gens doivent avoir confiance et pouvoir se dire qu'ils laissent leurs instruments entre de bonnes mains.»*



rare, ou tout simplement certains avec une valeur sentimentale. Il faut donc travailler proprement et aller dans le détail pour faire en sorte que les clients soient ravis.

**Qu'est-ce que vous proposez comme service au sein de l'atelier?**

Principalement de la fabrication et de la création de guitares sur mesure, de la réparation d'instruments abîmés et l'entretien des instruments qui ont besoin d'une rénovation. Je peux aussi faire de la modification d'instruments. C'est toute une gamme de services qui sont utiles aux musiciens professionnels ou amateurs afin d'apprécier et améliorer leurs instruments. Et puis je propose aussi des accessoires comme des pièces annexes avec différents bouchons de rosace en bois et sculptés, des potards de volume en bois, des sillets en os, et tout un tas d'autres pièces qui peuvent servir sur les guitares.

**Par rapport à la clientèle, est-ce que pour vous la période du Covid a été compliquée à gérer? Y'a-t-il eu un certain impact sur votre clientèle?**

Au niveau impact, forcément car effectivement, j'ai eu beaucoup moins de clients. Mais le fait est que, exerçant un métier de création, j'avais toujours la possibilité de faire des choses et donc je ne me suis pas ennuyé. Ce manque de clients m'a permis d'avoir plus de temps pour créer des guitares et exercer ma technique. Car c'est nécessaire de ne pas se rouiller, la notion des gestes dans mon métier est importante, et il ne faut pas les perdre. J'en ai donc profité pour fabriquer des guitares, simplement, sans commande, en prenant des morceaux de bois pour les transformer. Après, c'est certain que c'est un

petit manque à gagner qui s'est fait ressentir. J'en ai aussi profité pour essayer d'autres choses dans le travail. En essayant de forger mes propres outils, que l'on ne trouve pas forcément dans le commerce ou qui sont beaucoup trop onéreux, ou bien en les personnalisant pour des utilisations très particulières.

**Face à la concurrence des grandes marques d'instruments de musique, avec l'achat en ligne ou bien en boutique, pourquoi préférer un instrument fabriqué par un luthier?**

Tout d'abord, la concurrence n'existe pas car ce sont deux choses complètement différentes. Une guitare de grande marque, que l'on va acheter sur Internet ou dans un magasin de musique, a été conçue dans une usine. Sa construction demande très peu d'étapes sur lesquelles un humain est intervenu et donc on a une guitare préformée, comme quelque chose de série. Ce qui peut avoir un certain avantage car on va avoir une guitare sur laquelle on est sûr de ce qu'on achète. Mais l'inconvénient dans ce genre d'achat, c'est qu'il y a un certain nombre de choses qui ne sont pas faites, contrairement à la commande faite au luthier qui travaille sur mesure. La conception de la guitare se fait avec le client. Par exemple, sur l'étape de sculptage du manche, on va essayer de faire en sorte que le client soit présent et lui demander de le prendre en main afin de sculpter avec précision en faisant bien attention à ce qu'il soit bien à l'aise. Ensuite, il y a une certaine forme de la notion d'ergonomie qui n'est pas étrangère à la guitare électrique. Là encore, on va travailler avec le client et sculpter quelque chose qui va donner le corps de la guitare pour obtenir son ergono-

*«Par exemple, sur l'étape de sculptage du manche, on va essayer de faire en sorte que le client soit présent et lui demander de le prendre en main afin de sculpter avec précision en faisant bien attention à ce qu'il soit bien à l'aise.»*



Photo Frédéric Bourreau-Micoelli

mie sur mesure. Il y a aussi tout ce qui est sélection des bois. Le luthier est avant tout un travailleur du bois. Et il se doit donc de connaître les essences qu'il peut utiliser ou non. C'est aussi dans ces essences, à travers tous les morceaux du même bois qu'on peut trouver sur le marché, qu'il faut choisir le bon pour faire l'instrument. Dans les usines, ils vont passer tout le stock et ne pas prendre le temps de sélectionner le bon morceau de bois. Alors que chez un luthier, quand il y a un morceau où il y a une petite imperfection, il part au rebut, pour en faire autre chose. En fait, vous avez l'assurance d'avoir un bois qui est pensé pour le son de la guitare que vous voulez, sans défaut. Et il y a aussi, du point de vue esthétique, le côté customisation de l'instrument (une gravure, une peinture, une image, un logo ou bien une incrustation) qui est sans limite. Récemment, j'ai fait une basse pour un client qui porte fièrement ses tatouages. Pour les incrustations du manche, il a voulu avoir des répliques de ses tatouages, en nacre. Là aussi, c'est un des avantages d'un luthier, que vous ne trouverez jamais chez une marque d'instruments. Et pour finir, il y a aussi le prix, c'est-à-dire que chez beaucoup de grandes marques, vous allez acheter une guitare à quelques milliers d'euros pour un instrument qui n'en vaut pas autant, au vu de ses performances. Alors qu'en général ou en tout cas chez moi, on n'achète jamais une guitare trop cher pour ce qu'elle est.

#### **Quel est l'instrument que vous considérez comme le Saint Graal?**

Je travaille tous les instruments à cordes pincées, même s'il m'arrive de travailler des violons qui eux sont à cordes frottées. Mais en tant qu'instrumentiste, l'instrument que je convoite est pluriel et multiple, car il y en a beaucoup. Déjà, il y a un certain nombre de très belles guitares acoustiques américaines chez Martin et Gibson. Il y en a de très vieilles particulièrement «gouleyantes» que j'aimerais retrouver. En guitare électrique,

il y a évidemment la Gibson ES 335, qui est un de mes amours, frustrés, parce que je n'en ai pas. Et vu les prix de celles qui m'intéressent, je ne suis pas près d'en avoir une. Ensuite, à titre personnel, il y a les instruments qui m'appartiennent car j'en suis ravi, même s'ils n'ont pas forcément une énorme qualité, ils me plaisent et ont le mérite d'exister. Et puis, en tant que luthier, j'aimerais créer des instruments du niveau d'un luthier anglais, qui est quelqu'un de formidable et que j'admire beaucoup, qui s'appelle Tom Sands. On peut le trouver sur Instagram. Il fait des guitares qui sont absolument ravissantes.

#### **Vous travaillez aussi sur des instruments plus traditionnels?**

Oui, car comme je travaille sur des instruments à corde pincées il peut m'arriver de restaurer des cetera et des mandolines italiennes. J'ai même eu l'occasion de travailler sur des vieux banjos pour aller dans une tradition un peu plus orientée Outre-Atlantique. Mais c'est vrai qu'au niveau fabrication et création, je suis plus axé sur de la guitare moderne. Donc de la guitare électrique, de la guitare acoustique dans sa branche américaine, et de la guitare classique espagnole, plus basique.

#### **Vous êtes musicien, est-ce que vous vous produisez?**

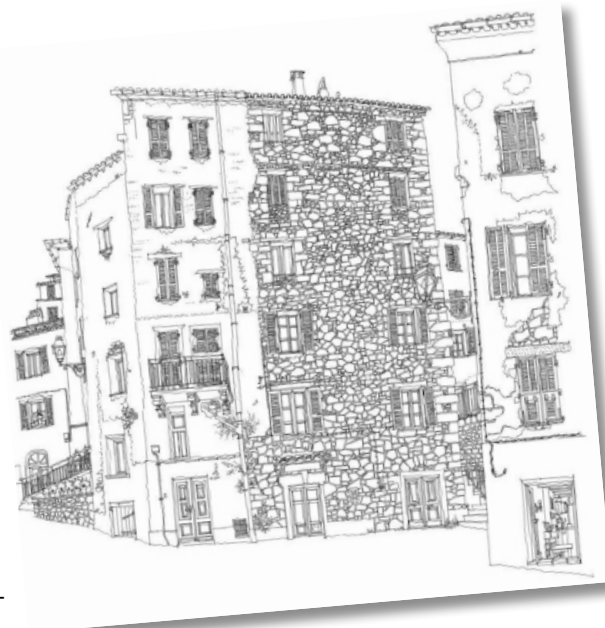
Je fais de la musique pour le plaisir, parce que c'est beaucoup de bons moments et que la pratique instrumentale peut aussi avoir son importance dans le travail. Connaître la guitare, ce n'est pas juste connaître sa théorie, mais c'est aussi connaître sa pratique. Donc je joue en animation dans les bars et pour les mariages sur la région ajaccienne et même ailleurs. J'ai aussi un groupe qui est plus «sérieux», dans le sens où nous créons nos propres compositions, dans un genre assez moderne qu'on pourrait qualifier de métal ambient. On ne se produit pas encore car pour l'instant nous sommes toujours en période de création. ■



## EXPOSITION

## Trà mare è monti, Architettura è patrimoniu

Dans son ensemble, comme dans sa diversité, le patrimoine -dont l'architecture représente la partie la plus anciennement reconnue et la plus identifiée- témoigne d'une histoire et d'une organisation sociale. Musée «de société», ouvert tout autant sur la Corse d'autrefois que sur la Corse d'aujourd'hui, le Musée de la Corse vise à offrir des espaces critiques, comme autant de clés pour comprendre un environnement, un territoire et ses productions humaines. Y exposer l'architecture relève donc du champ de ses missions. Avec le concours de l'Ordre régional des architectes, il présente donc une vingtaine de maquettes, des créations entre mer et montagne, entre nature et culture; une cinquantaine de photographies du patrimoine architectural de Corse; des dessins de grandes dimensions qui entourent l'espace d'exposition et participent à l'immersion dans l'architecture des villages corses. L'exposition s'organise en trois parties. La première est consacrée à la diversité de l'héritage, avec une sélection de représentations du patrimoine architectural de la Corse, depuis les édifices majeurs, protégés au titre des Monuments historiques, jusqu'aux témoignages les moins visibles. Cette



section permet de mesurer à quel point le patrimoine, s'il entretient un rapport étroit avec le temps, se définit également au regard de l'espace, tant il est lié au territoire. Au travers du bâti, sont ainsi mises en évidence des caractéristiques géographiques mais aussi économiques [notamment agricoles, pastorales et commerciales] des territoires. C'est ainsi que le Capi Corsu, la Balagna, la Castagniccia, le Niolu, le Fium'Orbu, la Gravona, la Cinarca, le Taravu ou l'Alta Rocca, constitués sur des modèles d'organisations sociales et d'activités humaines très différents, nous ont légué une grande diversité de patrimoines. Vient ensuite la présentation du projet de l'architecte Sophie Fakis mené sur la friche industrielle de Barchetta et son ancienne usine de tanin, dans le cadre de son diplôme de fin d'études: *De l'architecture traditionnelle à la friche industrielle, l'exemple de la culture du châtaignier*. La Castagniccia a en effet vu se développer toute la gamme d'utilisations possibles de l'arbre, et les usines de tanin -on en comptait six au XIX<sup>e</sup> siècle, dans les vallées du Golu et du Fium'Altu- constituent elles aussi un témoignage patrimonial des activités liées à la châtaigneraie corse. La dernière partie, intitulée *Trà mare è monti, le double tropisme corse*, présente onze projets conçus entre 2003 et 2021 par l'architecte Jean-Christophe Quinton dans la région des Dui Sorru, en Corse-du-Sud. Le Frac Corsica s'associe à l'exposition en présentant deux œuvres de sa collection, *Chimère, 1<sup>er</sup> septembre 1995* de Jean-Luc Moulène et *In Our Real Life* de Jason Hendrik Hansma. Cette exposition s'inscrit dans le cadre des premières assises de l'Architecture et du patrimoine qui auront lieu les 6 et 7 mai 2022 à Corte.

À partir du 23 avril, jusqu'à septembre 2022. Musée de la Corse, Citadelle de Corte. ☎ 04 95 45 25 45 & [www.museudiacorsica.corsica](http://www.museudiacorsica.corsica)

## SPECTACLE MUSICAL

## Ella

Après avoir pris part, aux côtés de l'association Femmes solidaires de Corse, à un hommage rendu à Julie Douib -tuée par son ancien compagnon à L'Île-Rousse, en 2019, - le groupe I Campagnoli a souhaité s'engager plus avant contre les violences exercées sur les femmes. Naissait alors, à l'été 2021, un album, *Sò ella*, dont le titre éponyme est celui d'une chanson dont les paroles sont signées Ghjacumu Fusina. «*Le renouveau d'un groupe passe aussi par le renouveau de son engagement. Celui des Campagnoli est fort et radical: ils prennent fait et cause pour lutter contre la violence - sous toutes ses formes - exercée contre les femmes [...] Sò ella, que l'on pourrait traduire par Je suis celle-là, témoigne de l'implication des Campagnoli. Ils se reconnaissent en toute femme battue*» écrivait à ce propos Marie Ferranti. Dans son prolongement, le groupe a souhaité créer un spectacle, Ella, associant la musique et le chant à d'autres disciplines artistiques telles que la danse, le dessin ou la vidéo. I Campagnoli ont donc fait appel à des artistes tels que Doria Ousset, Anna Rocchi et Carlotta Rini (chants); Jean-Michel Giannelli (percussions et arrangements); Anne-Lise Herrera (violoncelle); Olivia Servy Sancier (piano); Delphine Naftoux (danse, chorégraphie); Antoine Asaro (dessins), Armand Luciani (affiche, vidéos) et Marie-Ange Geronimi à la mise en scène. Né d'un sentiment de révolte, le spectacle entend dénoncer les abus et la violence répétée, parfois meurtrière, que trop de femmes subissent encore au quotidien. Mais il se veut aussi un hommage: Ella, c'est la femme que l'on nie, dénigre, meurtrit, que l'on blesse ou que l'on tue; mais c'est aussi le courage discret du quotidien. Le projet Ella est bâti autour d'une galerie de portraits de femmes aux prises avec les remous de l'histoire, de l'amour ou de la guerre. Une ode non pas à «la» femme, mais aux femmes, dans leur singularité. Le Centre d'art polyphonique de Corse propose de découvrir la restitution de fin de résidence de création du projet. Entrée gratuite.

Le 29 avril 2022, 18h30. Auditorium du Centre d'art polyphonique, Sartène. ☎ 04 20 03 95 50 & [www.facebook.com/centrudartipulifonicudicorsica/](https://www.facebook.com/centrudartipulifonicudicorsica/)



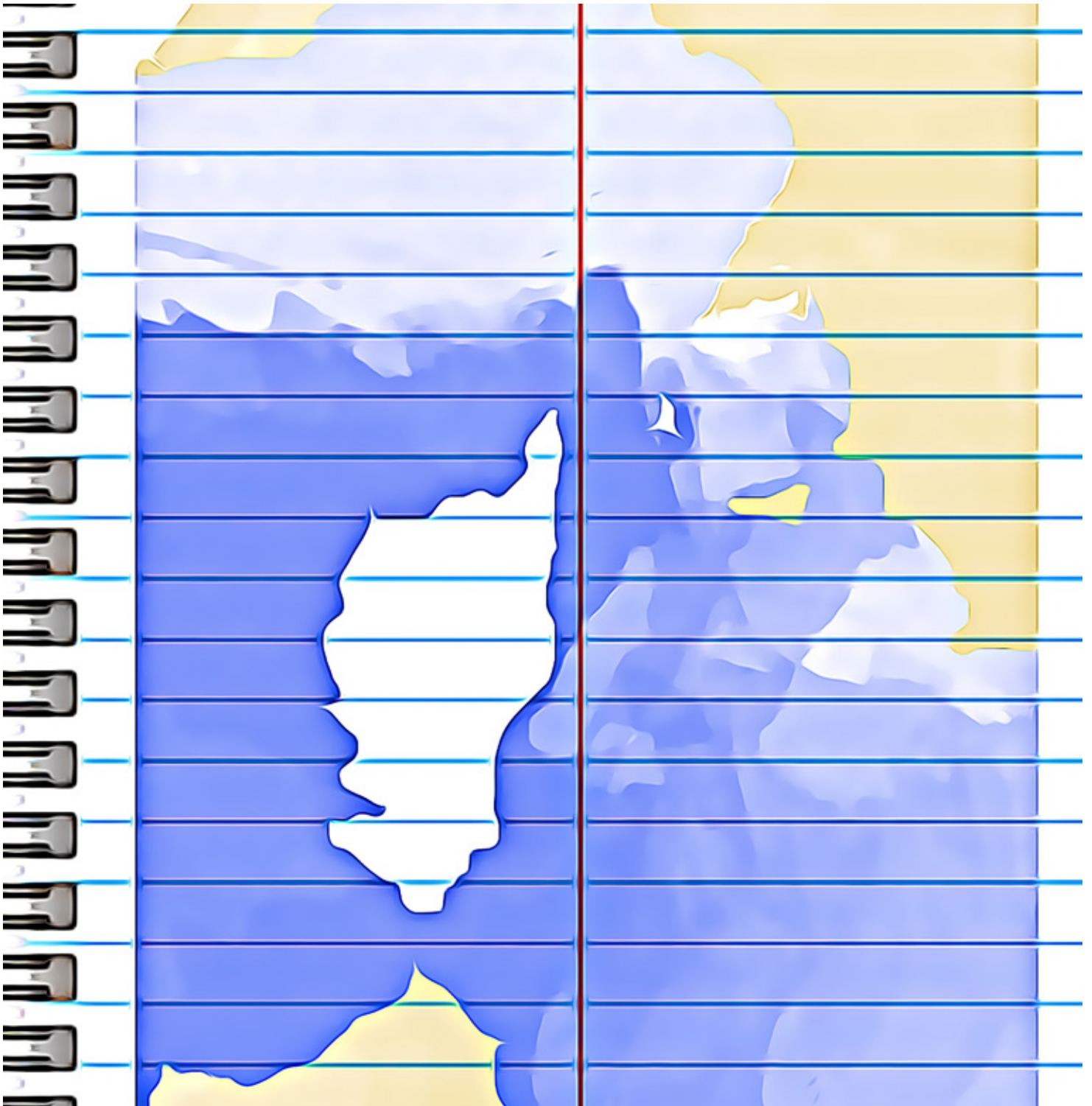


## LA CHRONIQUE DE JEAN CHIORBOLI

Jean Chiorboli, (linguacorsica@gmail.com)

Informations et références librement accessibles en ligne/<https://bit.ly/3ot062F>

# LA LANGUE CORSE ET LES «AIRES MARGINALES»



**B**ien que nous ne puissions ici qu'effleurer le sujet, nous soulignerons que de nombreux traits sont communs au corse, au sarde et à certains parlers de l'italien méridional, et font partie des phénomènes qui contribuent à l'identification d'une zone linguistique que nous avons appelé la «Romania Intertyrrhénienne» [J. Chiorboli 1988 : *L'individuazione corse dans la Romania intertyrrhénienne*]. Une «*unità tirrenica*», comprenant «*le isole italiane*» et «*la parte meridionale della Penisola*», confirmée par des données archéologiques, est évoquée par G. Bottiglioni [*La penetrazione toscana e le regioni di Pomonte nei parlari di Corsica*]. C'est certainement le cas pour la morphologie verbale : H. Lüdtke [1956, article dans *Vox Romanica*] a mis en relief les concordances entre les parlers méridionaux italiens du versant tyrrhénien [qui utilisent à l'indicatif présent les désinences -ANT, -ENT, parfois -INT : corse *cantanu/-i*; *vendenu/-ini*] et les aires sarde et ibéro-romane [«*latinité ibérique*» : P. Tekavčić : *Grammatica storica dell'italiano*], en opposition avec l'italien et le roumain [qui continuent -ANT et -UNT : *cantano/vendono*]. De ce point de vue il faut aussi inclure le corse dans la «Romania Intertirrenica» ; de même que pour l'accusatif prépositionnel [*chjama à Petru*], la préférence pour la 3<sup>e</sup> conjugaison et l'infinitif rhizotonique [accentué sur le radical : *tene/-a*, *vene/-a*], les formes et le système des démonstratifs [continuation de IPSU : *quissu*], la disparition du gérondif en -ANDO [au profit de -ENDO : *cantendu*], le futur périphrastique [*aghju da falà*]... L'activité dans le domaine typologique est la plupart du temps inspirée par des considérations extralinguistiques, de même que «*les revendications linguistiques à l'intérieur d'un État sont rarement d'ordre purement culturel. Elles s'assortissent presque à chaque fois d'une mobilisation politique pour faire valoir des droits par le canal législatif ou pour obtenir une reconnaissance que légitime l'État*» [E. Vignaux : *Nynorsk et bokmål*] : l'exemple corse est de ce point-de-vue significatif. Un certain nombre de phénomènes linguistiques corses sont relevés dans des travaux consacrés à la *Toscana dialettale delle aree marginali* [G. Rohlfs]. Parmi ces dialectes toscans périphériques, le parler de l'île d'Elbe est intéressant de notre point de vue. Comme le corse, il a été négligé par les romanistes ou traité de façon sommaire à l'instar des autres dialectes non toscans «*perché mancano studi scientifici in proposito*» [L. Giannelli : *Toscana*]. Les linguistes y ont cependant relevé nombre de phénomènes étrangers au toscan mais communs au corse et à l'italien méridional. L'elbano est considéré comme le dialecte à la fois le plus proche du corse et le plus éloigné du toscan : il fait partie de «*quelle zone della Toscana che maggiormente si allontanano dal toscano comune e dalla lingua nazionale*». On a vu dans l'île d'Elbe «*un ponte di collegamento tra Toscana e Corsica*» [Rohlfs *Studi e ricerche*] tout en relevant dans l'elbano des particularités [«*indici di individualità*», M. Cortelazzo *Vocabolario marinresco elbano*] qui inciteraient à l'insérer dans des aires non toscanes. On a notamment signalé l'accusatif prépositionnel [*chjama à Petru*], absent en toscan, caractéristique notamment de l'ibéro-roman, du roumain et de l'italien centroméridional et insulaire, et témoignant de la «*singulière opposition des langues périphériques contre la Romania centrale*» [Rohlfs cité par Cortelazzo]. Le corse partage avec l'elbano d'autres particularités négligées : ainsi la continua-

tion du suffixe - IDIO [*dubità: dubiteghju* «je doute»] pourrait se manifester également en elbano, au moins à titre de fossile, dans des formes comme *dissipeggià* [cf. *dissipare* : M. Diodati Caccavelli, *Vocabolario dell'isola d'Elba*]. Le caractère particulier de l'elbano, où certains «*indicateurs d'identité*» sont encore visibles à côté des traits dus aux variétés toscanes superposées, n'est cependant pas mis en doute, même s'il est parfois perçu en termes d'écart par rapport à une «*norme commune*». Les concordances relevées ont suggéré l'hypothèse d'une ancienne unité entre corse et elbano [«*una precedente comunanza etnica*»] et d'un langage commun appelé «*toscan insulaire*» lequel ensuite sera évincé par les variétés continentales : «*il toscano insulare fu poi all'Elba soppiantato dal toscano continentale (maremmano) come in corso è in via di essere soppiantato dal francese*» [Sabbadini cité par Cortelazzo].

Unité avec le sarde, unité avec l'elbano, unité prochaine avec le français : de telles hypothèses peuvent paraître contradictoires ou parfaitement plausibles selon la définition qu'on donne du mot «*unité*», selon la période de référence, selon l'ensemble des critères retenus. Leur diversité devrait en tout état de cause inciter à une certaine prudence quant il s'agit de trancher en faveur de telle ou telle classification. Étant donné le cadre de la présente intervention, nous n'aurons pas le loisir d'insister sur un autre cadre possible pour la classification du corse, suggéré par les concordances nombreuses avec «*l'Italia mediana*», c'est-à-dire l'Italie centroméridionale, non comprise la Toscane [G. Devoto, *Il linguaggio d'Italia*]; voir aussi J. Chiorboli 1988 : *Le laboratorio corse: la codification*. La possibilité d'une telle classification a été soutenue dans l'un des premiers travaux scientifiques concernant le corse [C. Merlo 1925 : *Concordanze corse-italiano-centromeridionali*]. L'étude s'appuyait malheureusement sur un nombre limité de traits, essentiellement phonétiques comme c'est d'ailleurs la règle dans tous les travaux consacrés à la classification du corse, ce qui explique dans une certaine mesure la diversité des interprétations finales. C'est à partir de la phonétique également que Bottiglioni [1926-7] avait mis en relief la «*penetrazione toscana*» dans les «*regioni di Pomonte*». L'auteur avait bien sûr relevé certains phénomènes qui, opposant le corse au toscan moderne, le rapprochent de l'italien méridional : cependant ils sont souvent interprétés comme des emprunts au français alors qu'il s'agit de traits communs au corse, au sarde et à l'italien méridional. C'est le cas de l'emploi de l'imparfait de l'indicatif dans les hypothétiques [G. Bottiglioni, *Elementi costitutivi delle parlate corse*] : rejoignant en cela les puristes corses modernes, l'auteur estime qu'il ne faudrait employer en corse que le subjonctif [*s'ellu fussi*] et jamais l'indicatif [*s'ellu era*]. Or la construction est fréquente en corse, elle est présente notamment en italien méridional [Rohlfs explique le type *SI HABEBAM DABAM* par le substrat grec], et aussi en sarde où elle est considérée aujourd'hui comme un «*indicateur de sardité*».

Quoi qu'il en soit on constate une tendance tenace à considérer qu'un trait corse non attesté en toscan ancien ou moderne est à proscrire, surtout si une origine française est suspectée. C'est le fameux «*délit de faciès*», souvent réhhibitoire pour la langue corse bloquée entre le marteau français et l'enclume italienne. ■

RÉSEAU CORSICA ÉNERGIE CITOYENNE

## VERS UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE PARTAGÉE EN CORSE



Photo Claire Giudici

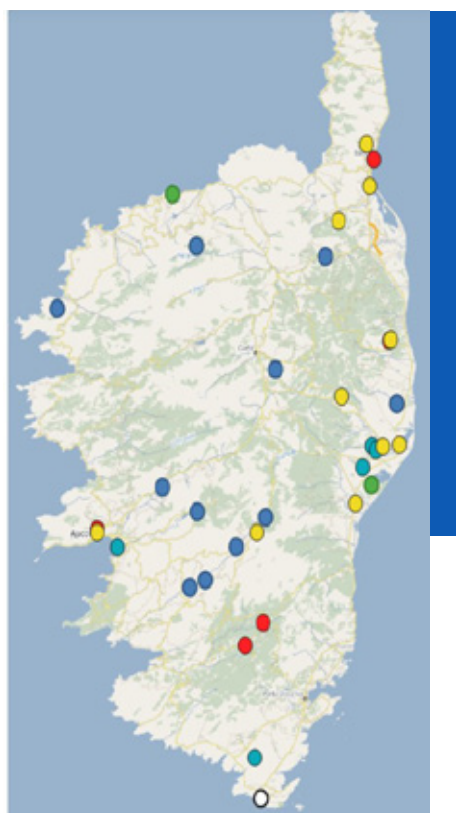
**En tant que Zone non interconnectée (ZNI), la Corse dispose de sa propre Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) qui établit «les priorités d'actions pour toutes les énergies du point de vue de la maîtrise de la demande, de la diversification des sources, de la sécurité d'approvisionnement, du développement du stockage et des réseaux» et prévoit une autonomie énergétique de l'île à l'horizon 2050.**

Les moyens d'y parvenir? Une baisse des consommations (notamment grâce à une meilleure isolation des bâtiments) et un développement de la production d'électricité et de chaleur via les énergies renouvelables (EnR). C'est dans ce second cadre que s'inscrivent les actions et les formations organisées par Énergie Partagée dont fait partie le Réseau Corsica énergie citoyenne soutenu par l'Agence d'aménagement durable, d'urbanisme et d'énergie de Corse (AUE) en partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Pour la deuxième fois, le Réseau Corsica énergie citoyenne organisait une formation dans l'île. Programmée sur deux jours, elle s'est tenue à l'hôtel La Madrague à Lucciana les 13 et 14 avril dernier et était destinée aux porteurs de projets.

En effet, les projets initiés depuis la première session de formation en septembre dernier semblent évoluer favorablement. Pour le Réseau Corsica énergie citoyenne, qui regroupe des acteurs publics (les différents types d'établissements publics de collaboration intercommunale, des offices ou agences de la CdC, des associations, etc.), des développeurs en énergie renouvelable, des institutions financières mais également des citoyens prêts à s'engager, il était temps d'avancer. L'objectif de cette nouvelle étape de formation était de leur permettre de mieux appréhender les montages juridiques, financiers et la gouvernance de leurs projets, de déterminer la place que les collectivités et les habitants pren-

dront dans ces montages. C'est ainsi qu'ont été précisés, de façon concrète et ludique, les avantages et les inconvénients de différents statuts juridiques, plus particulièrement des SAS (sociétés par actions simplifiées) et des SCIC (société coopérative d'intérêt collectif), leur impact sur la gouvernance, les financements et la place donnée aux citoyens dans la gestion et l'évolution des programmes. Il faut dire que la production d'électricité et de chaleur par le biais des énergies renouvelables peut non seulement couvrir une large partie des besoins d'un territoire mais, par la revente notamment des surplus d'électricité à EDF ou par les emplois induits, générer des bénéfices.

«Dans la production d'énergie, on change les paradigmes, et chacun s'implique dans une démarche vertueuse et au service de tous», souligne Mélissa Leoni, chargée de mission EnR à l'AUE et animatrice du Réseau Corsica énergie citoyenne. Lors de la révision de la PPE, il a été proposé de faire participer les élus mais également les habitants aux projets d'énergie renouvelable et citoyenne développés sur les territoires. Des collectifs de citoyens sont en train de se monter, élus et habitants travaillent sur des dossiers concrets. À Serra di Scopamena, par exemple, on est en train de mettre en place une association qui portera le nom d'Energia Nova. L'installation de panneaux solaires sur les bâtiments communaux, la création d'une chaufferie au bois sont prévues et un voyage d'étude a déjà été organisé dans le Vercors pour visiter un projet similaire.»



- Micro hydroélectricité
- Bois énergie
- Méthanisation
- Éolien
- Photovoltaïque flottant
- Photovoltaïque



*«La difficulté majeure, pour la mise en place d'EnR, reste le foncier. Nous sommes, comme pour toute autre réalisation, soumis au Code de l'urbanisme. Il est donc assez rarement disponible»*

En Balagne aussi, avec Energia Sperta, un projet est en train de voir le jour. Sur la Costa-Verde, un autre est envisagé qui sera installé sur le site de l'ancienne décharge. *«Sur Cervione, un système de chaufferie au bois a déjà été installé pour le bâtiment communal du Casone, souligne Serge Bereni, chargé des EnR au sein de la Communauté des communes de la Costa Verde, mais il y a tant à faire dans ce domaine! Un projet photovoltaïque que nous pourrions mettre en place sur l'ancienne décharge de Cervione nous semble particulièrement adapté à nos besoins.»*

Parmi les plus aboutis, on note un projet porté par les agriculteurs. Il s'agit de Vaccaghja Energia. Il comprendra une unité de méthanisation couplée à des panneaux solaires placés sur les bâtiments, notamment ceux d'une structure de finition des veaux. Il est porté par un Groupement d'intérêt économique et écologique [GIEE] de onze éleveurs. *«Cette réalisation nous permettra non seulement de produire du gaz, de l'électricité et de la chaleur, souligne Joseph Colombani, président de la Chambre d'agriculture et membre du GIEE, mais contribuera aussi à organiser la filière bovine. Actuellement, plus de 90 % de la viande consommée en Corse est importée alors que nous avons des capacités de production locale. Nous aurons la possibilité de décliner trois gammes de produits : du veau de montagne élevé en extensif maîtrisé, du veau IGP et du veau qui, dans notre structure de finition, consommerait une alimentation fermière de qualité. Notre projet de méthanisation est couplé à cette structure. Il permettra d'utiliser de façon vertueuse les différents fermentescibles, qu'il s'agisse de coproduits de l'élevage ou plus globalement de tous les biodéchets agricoles et agroalimentaires de la plaine orientale [déchets viticoles, des coopératives fruitières et agrumicoles, laitières, etc.]»* qui représentent plus de 13 000 tonnes. *«Bien entendu, reprend Joseph Colombani, dans notre cahier des charges, qui est très strict, nous nous engageons à n'utiliser que les déchets et à ne rien mettre en culture qui soit destiné à la méthanisation. D'autant que nous aurons besoin des terres : par le biais de ce projet, il nous sera possible de cultiver de nouveau du fourrage et particulièrement de la luzerne.*

*Notre unité de méthanisation apportera la chaleur nécessaire au séchage. Comme les différents bâtiments prévus ont été dimensionnés afin de pouvoir accueillir des panneaux photovoltaïques en toiture, la vente de l'électricité à EDF va permettre d'absorber le surcoût d'élevage induit par l'insularité et à la fois de proposer un meilleur revenu aux éleveurs et un produit local, abordable et de qualité au consommateur.»* Le projet, bouclé, est le premier à avoir été présenté en commission de labellisation. Il a reçu un avis favorable et devrait donc voir le jour prochainement.

*«D'autres agriculteurs, notamment les éleveurs caprins de Pastori Corsi, portent des projets de panneaux solaires en toitures. Il faut dire qu'ils disposent des surfaces qui le permettent. En effet, la difficulté majeure, pour la mise en place d'EnR, reste le foncier. Nous sommes, comme pour toute autre réalisation, soumis au Code de l'urbanisme, ajoute Mélissa Leoni. Il est donc assez rarement disponible. Quand les collectivités locales en disposent, la mise en place du projet est plus simple : l'Office d'équipement hydraulique de la Corse [OEHC] se propose notamment, outre la remise en service de ses microcentrales, d'installer sur six de ses plans d'eau des panneaux photovoltaïques flottants [en plus de ceux qui pourront être installés sur le toit du siège à Bastia]. Nous avons aussi des solutions possibles pour les villages de montagne par le biais notamment de «grappes solaires» installées sur différentes toitures, communales ou privées, et gérées par les acteurs locaux. L'éolien n'est pas oublié : un programme est proposé sur Bonifacio.»*

Un récapitulatif exhaustif de tous les projets serait impossible, mais les participants à la formation se sont montrés vivement intéressés par les différents moyens de faire aboutir puis de gérer les programmes en cours. Cependant, dans leurs interventions, outre la nécessité de se protéger de toute pollution visuelle, est souvent revenue la notion d'un nécessaire stockage de l'électricité produite : *«EDF, soulignait l'un d'eux, nous déconnecte de son réseau quand notre production n'est pas nécessaire. Elle est alors perdue et c'est dommage.»* ■ Claire GIUDICI

# CARNETS DE BORD

## LES TARTINES, LES «BOOMERS» ET LE JOUR DU VOTE

par Béatrice HOUCHARD



**C**haque matin, Michel Bouquet tournait à Blois *Le curé de Tours*, sous la direction de Gabriel Axel. Pourquoi Blois et pas Tours? Parce que les petites rues du «vieux Blois» répondaient mieux aux impératifs du roman de Balzac. Vers midi, il reprenait le train pour Paris car, le soir, il jouait au théâtre *En attendant Godot*, de Samuel Beckett.

C'est ainsi que, pour interviewer Michel Bouquet, je l'ai d'abord accompagné en voiture depuis le lieu du tournage jusqu'à la gare de Blois, où il y avait encore à l'époque un buffet. Quand le comédien commanda un café crème et des tartines beurrées, j'osai à peine demander quel était le plat du jour. «*Non, non, allez-y, mangez!*», me dit-il en m'expliquant que ses horaires de travail impliquaient une discipline alimentaire spéciale...

Sauf à retrouver dans mes cartons l'article imprimé dans les colonnes de *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, je serais bien en peine de restituer le contenu de cette interview du début des années 1980. Mais j'ai le souvenir d'un homme d'une grande modestie et d'une immense gentillesse, et qui semblait vivre dans son monde de rôles et de textes, loin du bruit et de la fureur du nôtre. Dans une vie de journaliste, une telle rencontre marque, bien plus que beaucoup d'interviews politiques...

### LE POISON ET L'ANTIDOTE

C'est un poison lent auquel il ne devrait pourtant pas être difficile de trouver un antidote: un débat émerge sur la question du vote des «vieux». Entendez: les plus de 65 ans, les «boomers», ces citoyens nés après 1945 et qui, selon une doxa incertaine, auraient tout reçu, tout raté sans jamais rien transmettre. Donc, s'ils sont vieux et que, par définition, leur espérance de vie raccourcit d'année en année, est-il bien utile de leur laisser le droit de vote?

Vous avez bien lu. La question ressemble à un mauvais poison d'avril. Elle est pourtant posée dans certains cercles aux États-Unis [où les méchants «boomers» auraient favorisé Donald Trump], en Israël, en Angleterre [où ils seraient responsables du Brexit], en Corée du sud et, bien sûr, en France depuis le premier tour de l'élection présidentielle.

Pour résumer: tous ces «vieux», qui ont voté majoritaire-

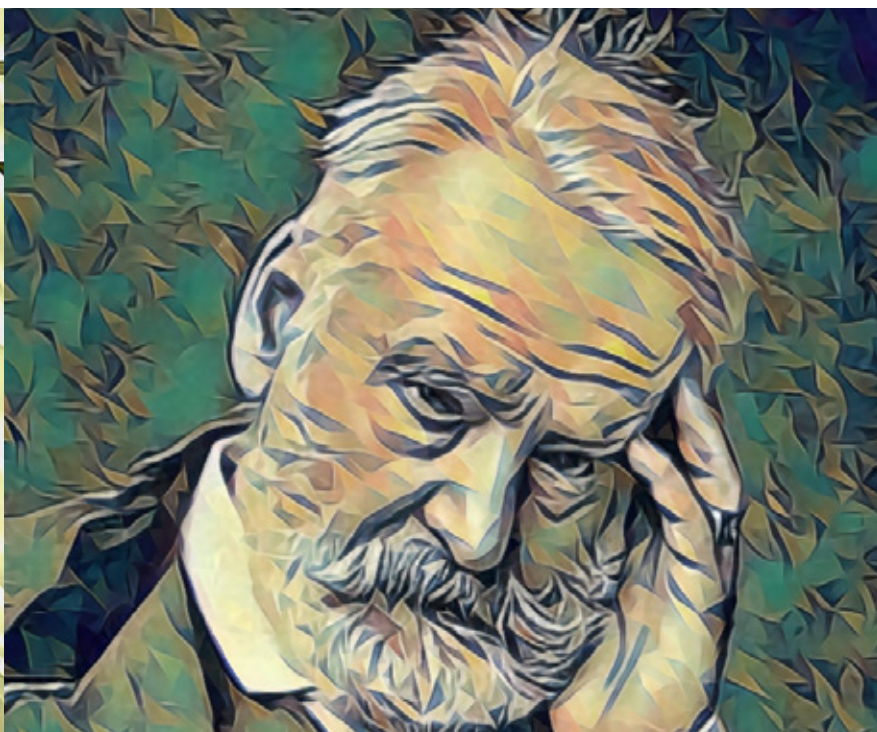
ment pour Emmanuel Macron quand les «jeunes» préféraient Jean-Luc Mélenchon, ont-ils vraiment droit au chapitre? Déjà, en 1974, certains avaient noté que, si les femmes n'avaient pas voté, François Mitterrand serait devenu Président de la République...

Cette fois, même le *Financial Times* s'est penché sur le sujet, pour tordre très vite le cou à cette fadaise, rappelant que l'appartenance à une classe sociale détermine davantage le vote que la date indiquée sur un acte de naissance. C'est vrai pour le vote Trump, vrai pour le Brexit, vrai pour le choix de Macron ou de Mélenchon.

«*Ils ont voté sans penser à nous!*» s'exclamaient en sacquant les lieux de sympathiques étudiants de la Sorbonne, dont beaucoup se sont sûrement abstenus le 10 avril. «*Sans penser à nous*» voulant dire, dans leur esprit, «*sans penser à l'avenir de la planète*». Mais qu'en savent-ils? Peut-on vraiment affirmer, la main sur le cœur, que certains voteraient en pensant au montant de leurs impôts et à la préservation de leur patrimoine, quand d'autres auraient l'avenir du monde pour seul souci? Le vote est un acte beaucoup plus subtil et ne répond pas à un unique critère. D'autant que la plupart des «boomers» ont des enfants et des petits-enfants auxquels il leur arrive sûrement de penser, y compris en choisissant le bulletin à déposer dans l'urne.

Les plus de 65 ans représentent 27,47 % des inscrits sur les listes électorales; les 18-34 ans, 25,6 %. Soit à peu près un poids similaire. Mais 46 % des 18-34 ans se sont abstenus le 10 avril, contre 12 % des 60-69 ans. Il serait pourtant irresponsable de renvoyer ces jeunes à leurs études en leur intimant simplement l'ordre d'aller voter la prochaine fois. Il faudrait aussi que les responsables politiques redonnent du sens et de la perspective à leur action, qui n'en a plus guère.

Le poids démographique des «boomers» allant s'accroître dans les dix ans qui viennent, on ne fera sans doute pas l'économie d'une réflexion sur le droit de vote à 16 ans. En revanche, au nom du «un homme, une voix» qui devrait être cher à tous, rejetons les arguments des partisans du «vote pondéré» [plus on vieillit, moins le vote a de poids] où, paraît-il, «*chacun pèserait électoralement en fonction du temps durant lequel il connaîtra les conséquences de son vote.*» Là, il y a «comme



Illustrations d'opès photos DR.

un défaut», aurait dit Fernand Raynaud quand les boomers étaient encore à l'école primaire: on ne connaît pas la date de sa mort. On peut certes mourir à 85 ans, mais aussi hélas à 40 ou à 29. Vive l'universalisme du vote! Un point, c'est tout.

### LA PRÉSIDENTIELLE DE 1848

Comme en écho, c'est le moment d'ouvrir le livre que l'historien Éric Anceau consacre à *La première élection présidentielle de l'Histoire* [éditions Kronos-SPM], celle des 10 et 11 décembre 1848. Le suffrage n'avait encore d'universel que le nom puisque les femmes ne votaient pas. Mais, par rapport au suffrage censitaire, c'était déjà un progrès: on passa de 250 000 à plus de neuf millions d'électeurs!

Le principe de l'élection, pour quatre ans, du président au suffrage universel fut décidé par l'Assemblée nationale le 9 octobre 1848 par 627 voix contre 130. Tocqueville était pour, Jules Grévy était contre car il craignait qu'un «ambitieux» ne vienne à avoir l'idée de renverser la République. Bien vu. Mais Alphonse de Lamartine lui répondit: «De quel droit pourrait-on empêcher le suffrage universel de s'exprimer comme il l'entend?.. Quand même le peuple choisirait celui que ma prévoyance, mal éclairée peut-être, redouterait de lui voir choisir, peu importe: Alea jacta est!»

Le récit du débat parlementaire puis de la campagne électorale par Éric Anceau est un régal. On retrouve dans les promesses du candidat Louis-Napoléon Bonaparte des choses qui nous sont bien familières, comme celle de faire des économies pour baisser les impôts «sans désorganiser les services publics», «donner du travail aux bras inoccupés alors que la France est loin d'être sortie de la crise économique et sociale» et «pourvoir à la vieillesse des travailleurs par des institutions de prévoyance». Il s'agissait de parvenir, «non à ruiner le riche au profit du pauvre, mais à fonder le bien-être de chacun sur la prospérité de tous», le tout dans le cadre de la «réconciliation nationale» après la chute de la Monarchie de juillet.

Il y eut, en décembre 1848, une participation de 75 % et Louis-Napoléon Bonaparte l'emporta au premier tour avec 74,3 % des voix [en cas de ballottage, c'est l'Assemblée qui aurait choisi le président] devant Cavaignac, Ledru-Rollin, Raspail

et mon cher Lamartine, qui avait pourtant imposé le drapeau tricolore contre le drapeau rouge mais ne recueillit que 0,3 % des suffrages exprimés. Karl Marx vit dans la victoire de Louis-Napoléon «une réaction de la campagne contre la ville», ce qui nous rappelle quelque chose. Hélas, donnant raison à Jules Grévy, l'unique président de la deuxième République fomenta le coup d'Etat du 2 décembre 1851, premier pas vers l'Empire: un an plus tard, il devint Napoléon III et le suffrage universel entra en hibernation.

### LA POÉSIE DE L'ISOLOIR

Dimanche, donc, on vote. Dans son excellent livre *La fièvre des urnes, 2500 ans de passions électorales* [Ed de l'Observatoire], Laurent Pernot évoque en ce jour de scrutin «l'atmosphère douce-amère de l'endroit les électrices et les électeurs conscients de leurs responsabilités sont concentrés, vaguement intimidés». Il décrit la poésie de l'isoloir, s'attarde sur le rôle des scrutateurs et donne ce conseil avisé: «Profiter de cette scénographie républicaine pendant qu'elle existe encore, avant qu'elle soit abolie par l'utilisation général de machines électroniques, par le vote par correspondance ou par le recours à nos smartphones»...

Au moment d'aller voter pour le second tour de l'élection présidentielle, je ne résiste pas au plaisir de citer ce texte, retrouvé dans le livre de Laurent Pernot: «Il y a un jour dans l'année où le gagne-pain, le journalier, le manœuvre, l'homme qui traîne des fardeaux, l'homme qui casse des pierres au bord des routes, juge le Sénat, prend dans sa main, durcie par le travail, les ministres, les représentants, le président de la République, et dit: la puissance c'est moi! Il y a un jour dans l'année où le plus imperceptible citoyen, où l'atome social participe à la vie immense du pays tout entier, où la plus étroite poitrine se dilate à l'air vaste des affaires publiques; un jour où le plus faible sent en lui la grandeur de la souveraineté nationale, où le plus humble sent en lui l'âme de la patrie!»

C'est superbe, c'est signé Victor Hugo et on devrait afficher cet hymne au suffrage universel à l'entrée de tous les bureaux de vote. Non sans remarquer que le vieil Hugo ne fait aucune référence à l'âge de l'électeur... ■



**agir  
PLUS**

**CLIMATISATION  
& CHAUFFAGE PERFORMANTS**

BÉNÉFICIEZ D'UNE PRIME ÉCONOMIES  
D'ÉNERGIE DE **500€**

Faites une simulation de prime et demandez un  
devis à une entreprise partenaire Agir Plus sur  
[corse.edf.fr/agirplus/](https://corse.edf.fr/agirplus/)